



## INFORMATION RELATIVE À LA SAISON 2019/20 DE LIGUE 1

**Jeudi 30 avril 2020**

L'Olympique Lyonnais a pris acte de la décision proposée par le Bureau de la Ligue de Football Professionnel et entérinée cet après-midi ensuite par son Conseil d'Administration, de mettre un terme à la saison 2019/20 de Ligue 1 et de Ligue 2, en se basant sur les propos tenus par le Premier Ministre Edouard Philippe lors de sa prise de parole à l'Assemblée Nationale sur les conditions du déconfinement.

Cette position gouvernementale ne semblait pas imposer de façon rédhitoire un tel arrêt définitif dès aujourd'hui de la Ligue 1 et la Ligue 2, la Ministre des Sports Roxana Maracineanu ayant préalablement indiqué la possibilité de jouer en août si l'évolution de la situation sanitaire le permettait.

L'Olympique Lyonnais a alors proposé dès mardi que la Ligue étudie une solution alternative qui permettait de terminer le Championnat et de préserver ainsi l'équité inhérente à toute compétition sportive et d'être en phase avec les propositions de l'UEFA basée sur le mérite sportif selon des principes objectifs, transparents et non discriminatoires.

Cette solution partagée par d'autres clubs se basait sur le principe des play-offs et des play-downs, un titre de champion acquis par le PSG, avec un calendrier limité à 3 semaines cohérent avec les contraintes sanitaires, et une formule novatrice qui aurait pu normalement intéresser les diffuseurs, actuellement en manque de contenus, tout comme les paris sportifs et tous les autres acteurs économiques de la filière football. Cette solution permettait très précisément de répondre au souhait de l'UEFA d'aller au bout les compétitions nationales.

Compte tenu de l'arrêt du Championnat de France de Ligue 1, décrété aujourd'hui par la Ligue, l'Olympique Lyonnais se réserve la possibilité d'intenter un recours contre cette décision et réclamer des dommages et intérêts, notamment au titre de la perte de chance et au regard des jurisprudences d'autres sports professionnels qui sont actuellement en cours, car le préjudice pour le club s'élève à plusieurs dizaines de millions d'euros.

L'Olympique Lyonnais tient sincèrement à féliciter les champions, le PSG pour la Ligue 1 et Lorient pour la Ligue 2, qui ont été proclamés aujourd'hui et espère que l'OL Féminin pourra rapidement avoir la même consécration.

Lyon, le 30/04/2020

---

**OL Groupe**

**Tel :** +33 4 81 07 55 00

**Fax :** +33 4 81 07 45 65

**Email :** [investisseurs@ol.fr](mailto:investisseurs@ol.fr)

**www.ol.fr**

Euronext Paris - Compartiment B

Indices : CAC Small - CAC Mid & Small - CAC All-Tradable - CAC All-Share - CAC Consumer Services - Code ISIN : FR0010428771

Reuters : OLG.PA

Bloomberg : OLG FP

ICB : 5755 Services de loisirs

---